

Lyon, une ville centriste toujours à droite ?

Jean-Yves Authier et Renaud Payre

Dossier : Présidentielle 2017. Les votes des grandes villes au microscope

À Lyon, l'arrivée en tête du premier tour de l'élection présidentielle d'Emmanuel Macron et François Fillon est conforme à l'image bourgeoise et catholique traditionnellement accolée à la ville. Mais ce résultat attendu masque des changements électoraux en cours liés à la présence de populations récemment installées dans des quartiers anciens et nouveaux.

À Lyon, c'est le candidat Emmanuel Macron qui est arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, mais avec un score nettement plus élevé qu'au niveau national : 23,9 % des voix des inscrits contre 18,19 % (30,3 % des suffrages exprimés contre 24,3 %). De prime abord, on pourrait sans doute y voir un « effet Collomb », maire de la ville depuis 2001, encarté au Parti socialiste, qui figure parmi les premiers soutiens de Macron et qui a été nommé ministre de l'Intérieur. En réalité, l'électorat lyonnais d'Emmanuel Macron est lié aux électeurs ayant jusqu'ici voté à droite et au centre. La corrélation la plus forte est avec les zones de force du vote Bayrou en 2012 ($r = 0,75^1$) et dans une moindre mesure avec celles du vote Sarkozy en 2012 (0,36). Par ailleurs, à eux seuls, Macron et Fillon totalisent 42,5 % des voix des inscrits et plus de 53 % des suffrages exprimés. Ce résultat est plutôt conforme à l'histoire politique et à la sociologie électorale lyonnaises, qui, depuis la création de la V^e République, sont fortement marquées à droite et/ou au centre². Il est aussi plutôt conforme à l'image de la ville bourgeoise et catholique qui est traditionnellement accolée à Lyon. Mais ce résultat et cette image masquent des changements socio-démographiques et urbains importants, à l'œuvre au cours des deux dernières décennies (Authier *et al.* 2010), et repérables dans chacun des suffrages en faveur des cinq principaux candidats observés à l'échelle des 294 bureaux de vote lyonnais (annexe 1).

Le vote Fillon : une concentration en trompe-l'œil

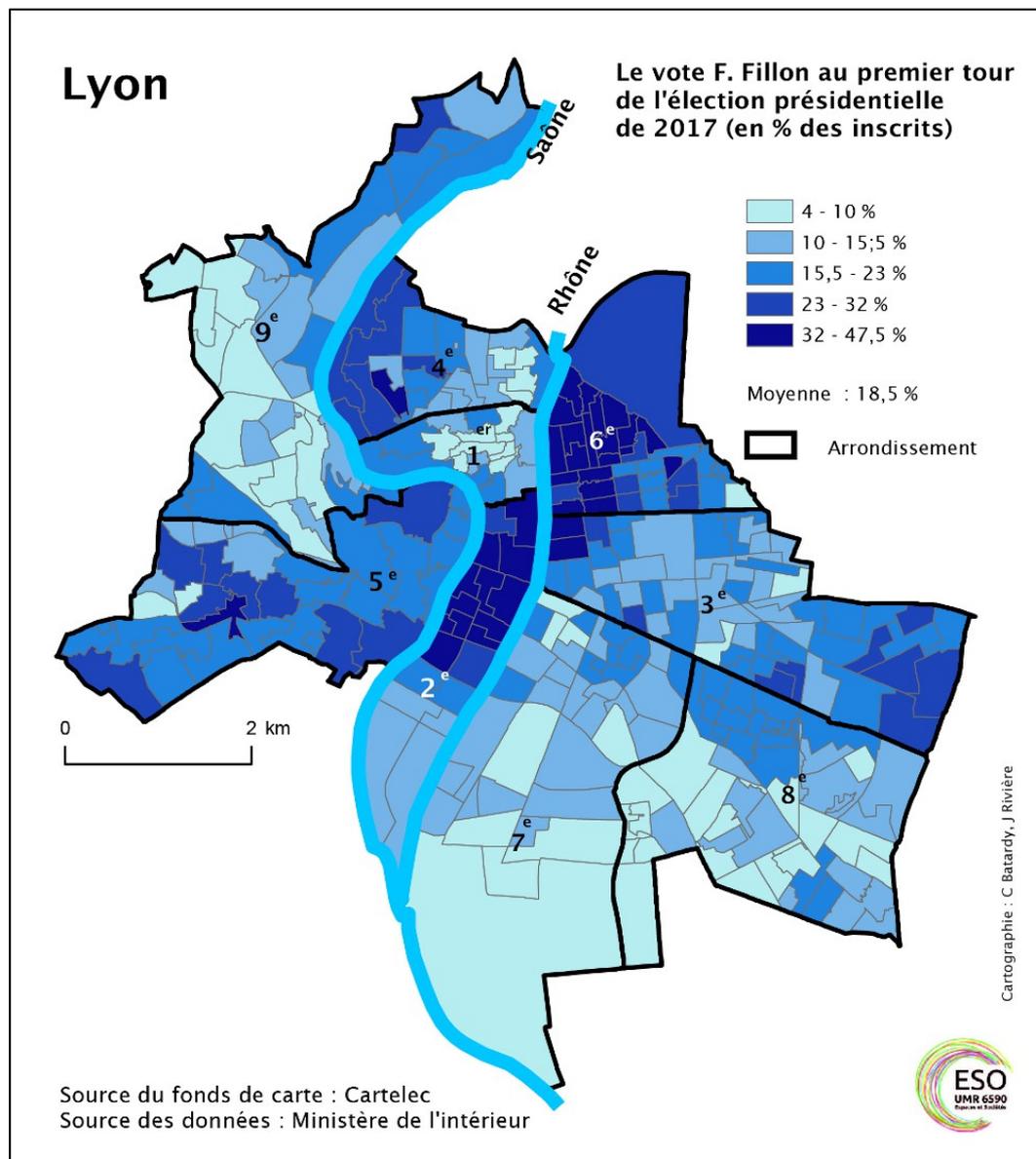
Le vote Fillon apparaît très concentré dans deux arrondissements : le 6^e (33,3 % des voix des inscrits et 40,4 % des suffrages exprimés, soit 16 points de plus que la moyenne lyonnaise), qui

¹ Les valeurs du coefficient de corrélation r de Pearson varient toujours entre -1 et $+1$. La première information est donnée par le signe de la corrélation. Lorsque r est positif, le niveau du vote pour un candidat a tendance à s'élever quand la proportion d'une catégorie dans la population (par exemple, les « 25-39 ans ») augmente. À l'inverse, quand r est négatif, le pourcentage de ce candidat diminue quand la part de cette catégorie dans la population augmente. La seconde information est fournie par la valeur du coefficient. Quand cette valeur tend vers -1 ou $+1$, cela signifie que la relation statistique entre le vote et la catégorie sociale dont on teste les effets est très intense. Par contre, quand la valeur de r est proche de 0, on peut en conclure qu'il n'existe pas de relation entre la géographie du vote pour ce candidat et cette catégorie sociale. Enfin, on peut tester la significativité de la corrélation afin d'en évaluer la robustesse statistique. Toutes les corrélations figurant en gras dans l'annexe 2 sont significatives avec une marge d'erreur inférieure à 1 % ; c'est sur elles que repose le travail d'interprétation proposé dans cet article.

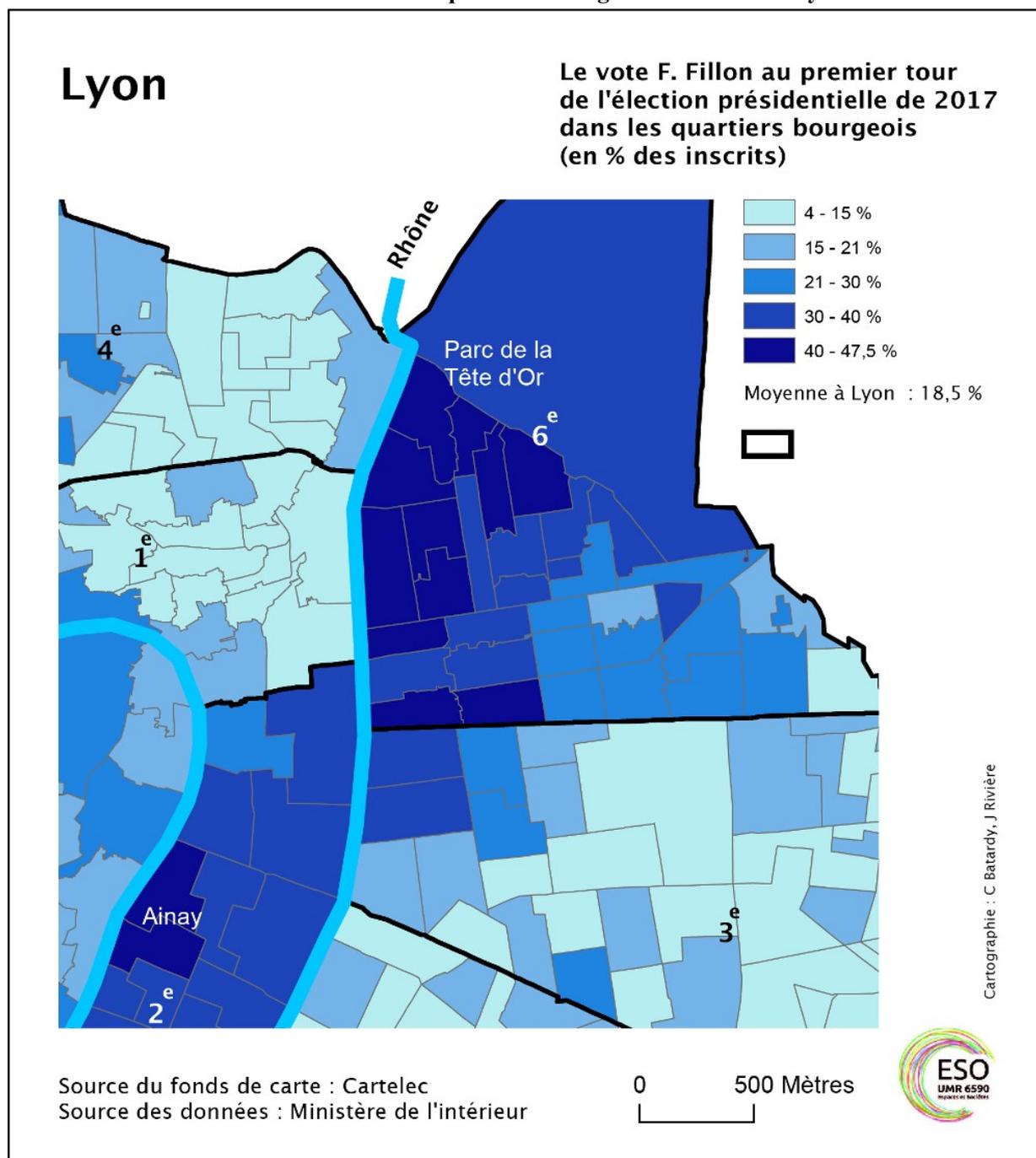
² Lors de l'élection municipale de 2001, Gérard Collomb, classé à la droite du PS, était devenu maire de la ville, contre Charles Millon, avec l'apport d'électeurs centristes.

correspondent historiquement aux lieux de résidence de la bourgeoisie lyonnaise, avec une très nette surreprésentation dans la partie nord-ouest du 6^e, entre le parc de la Tête d'Or et le Rhône ; et dans le quartier très catholique d'Ainay dans le 2^e (cartes 1 et 2). Cette concentration très marquée est ainsi étroitement liée à la forte agrégation des catégories aisées dans l'espace urbain, à Lyon comme ailleurs (Oberti et Prêteceille 2016). Les ressorts du vote filloniste renvoient, en effet, à la présence d'électeurs diplômés ($r = 0,59$ avec les bac + 3 et plus), de non-salariés de 15 ans ou plus, indépendants ou employeurs (0,72), d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise (0,58), de cadres et professions intellectuelles supérieures (0,60), de catégories âgées (0,20 pour les 55-64 ans ; 0,37 pour les 65-79 ans et 0,40 pour les 80 ans et plus) et de propriétaires (0,43). Politiquement, les voix portées sur F. Fillon sont corrélées très fortement avec celles en 2012 en faveur de Nicolas Sarkozy (0,97) et, dans une moindre mesure, de François Bayrou (0,43). Aux côtés de ces deux bastions figurent deux autres îlots de fortes surreprésentations du candidat Les Républicains : autour du parc de la Cerisaie sur le plateau de la Croix-Rousse (4^e arrondissement), dont la population et l'habitat sont proches de ceux du 6^e, et dans les quartiers contigus du Point du Jour et de Champvert-Est (sur « la colline qui prie ») dans le 5^e arrondissement. À l'inverse, le vote Fillon est très sous-représenté dans les quartiers populaires des 7^e, 8^e et 9^e arrondissements et dans le 1^{er} arrondissement (où il obtient son score le plus faible : 12,3 % des voix des inscrits, 15,1 % des suffrages exprimés).

Carte 1. Le vote Fillon à l'échelle des bureaux de vote lyonnais



Carte 2. Zoom sur le vote Fillon dans les quartiers bourgeois du centre de Lyon



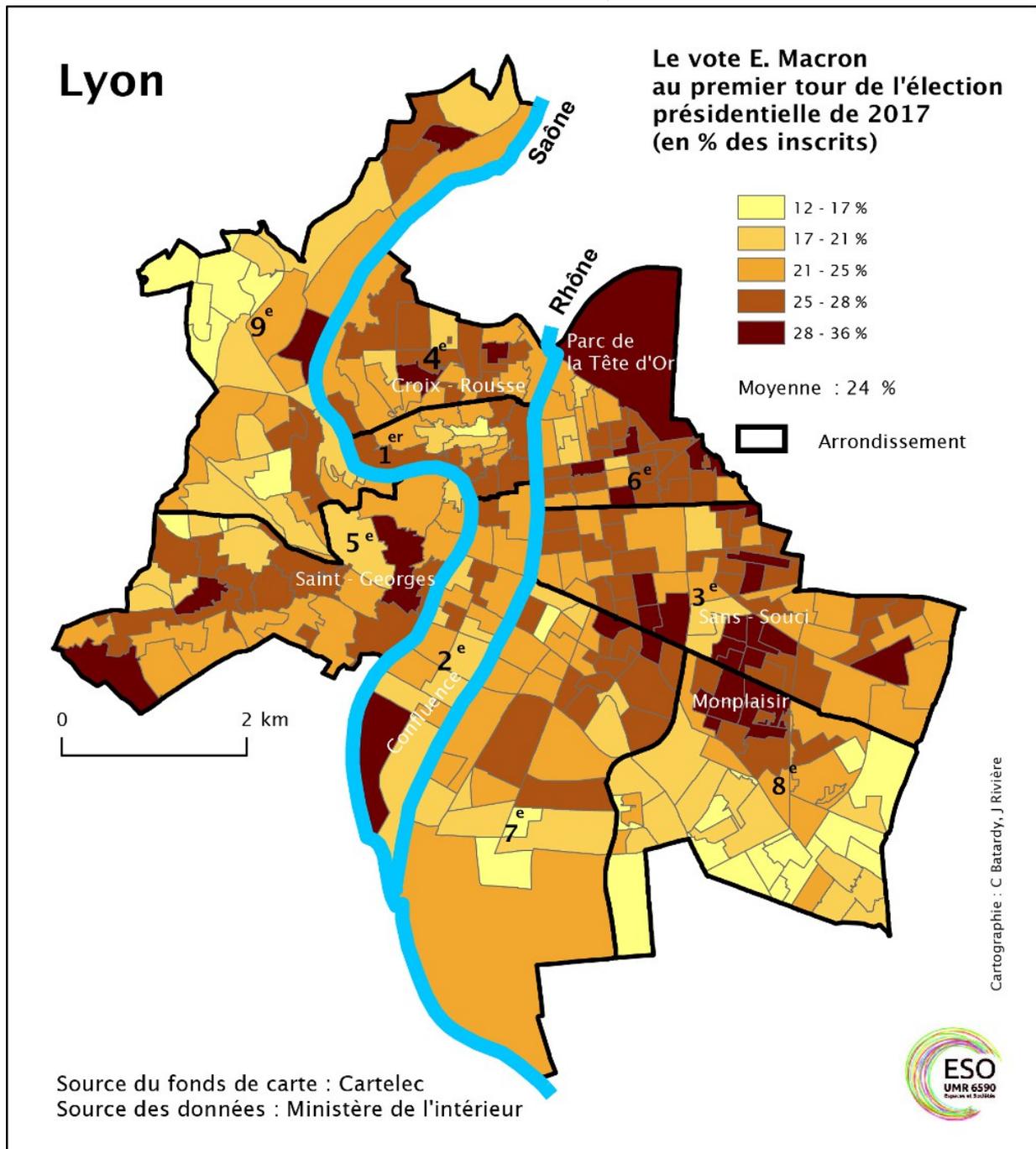
Derrière cette géographie du vote Fillon qui renvoie à l'espace traditionnel de la droite à Lyon, on peut percevoir, de façon plus fine, à la fois des évolutions socio-démographiques et des changements électoraux, à l'image de ceux qui ont transformé le quartier de la Confluence. Situé dans la partie sud du 2^e arrondissement, ce quartier, autrefois occupé par des activités industrielles et portuaires, accueille aujourd'hui, dans des immeubles construits par des grands noms de l'architecture, et dans un environnement très *high-tech*, une forte population de cadres supérieurs diplômés et nouvellement arrivés à Lyon. Contrairement au reste de l'arrondissement, F. Fillon y est fortement devancé par E. Macron (38 % des suffrages exprimés contre 17 % dans l'un des deux bureaux de vote du quartier, 28 % contre 16 % dans l'autre), mais aussi par Jean-Luc Mélenchon (22 % et 26 %). Le premier tour de cette élection présidentielle marque ainsi probablement l'émergence et la singularisation politique du quartier Confluence. Plus largement, le score plus faible obtenu par Fillon dans le 2^e arrondissement, à la différence du 6^e, est sans doute lié à l'installation dans d'autres quartiers, dont celui d'Ainay, de nouveaux habitants qui n'ont pas le

profil des bourgeois catholiques lyonnais décrit par Jean Dufourt dans *Calixte ou l'introduction à la vie lyonnaise* (1926).

Le vote Macron, un vote éclaté sans réel fief

L'analyse du vote Macron au premier tour de l'élection présidentielle dans Lyon *intra-muros* laisse apparaître quelques grandes lignes (carte 3). Au regard des corrélations, il apparaît que ce vote concerne davantage les plus diplômés ($r = 0,52$ pour les bac + 2 et 0,53 pour les bac + 3 et plus). Les électeurs lyonnais de Macron sont également des cadres et professions intellectuelles supérieures (même corrélation que le vote Fillon) et dans une moindre mesure les professions intermédiaires (0,46). Un lien fort existe également entre la propriété et le vote Macron (0,40). Enfin, on peut pointer une corrélation entre les électeurs Macron et les résidents récents ayant emménagé dans la ville il y a moins de 9 ans (0,20 pour les ménages ayant emménagés entre 2 et 4 ans avant 2012 ; 0,19 pour ceux ayant emménagé moins de 2 ans avant 2012). Sur le plan territorial, le vote Macron se distingue assez nettement des autres votes en faveur des principaux candidats. Il est beaucoup moins concentré dans la ville que les autres électors. Sa traduction territoriale est bien moins nette. Il est toutefois possible de repérer une surreprésentation importante dans les quartiers où les catégories socio-professionnelles dominantes disposant d'un capital économique fort se sont installées depuis quelques décennies : la partie occidentale du plateau de la Croix-Rousse (4^e), les hauteurs du quartier Saint-Georges/Fourvière (5^e), le quartier Monplaisir (8^e) ou le début du Val de Saône (quartier Saint-Rambert, 9^e). Le vote Macron est également surreprésenté dans les quartiers ayant fait l'objet d'opérations urbaines d'envergure ces dernières années : la Cité internationale dans le 6^e (initiée dans les années 1990 et achevée dans les années 2000), le quartier de Vaise-Industrie/Gare d'Eau (9^e) et, nous l'avons vu, le quartier de la Confluence.

Carte 3. Le vote Macron à l'échelle des bureaux de vote lyonnais

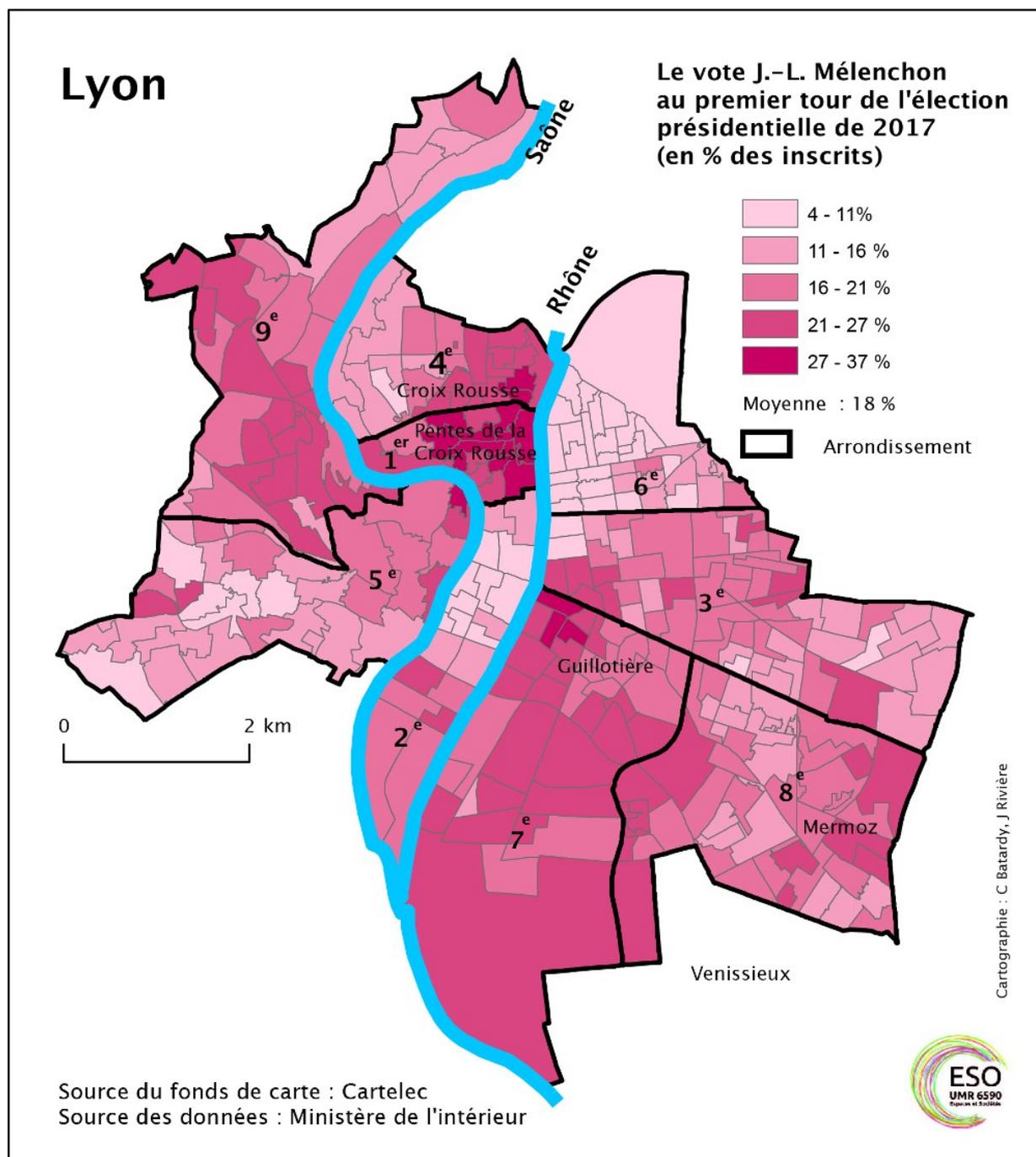


Les votes Mélenchon et Hamon : entre gentrification et paupérisation

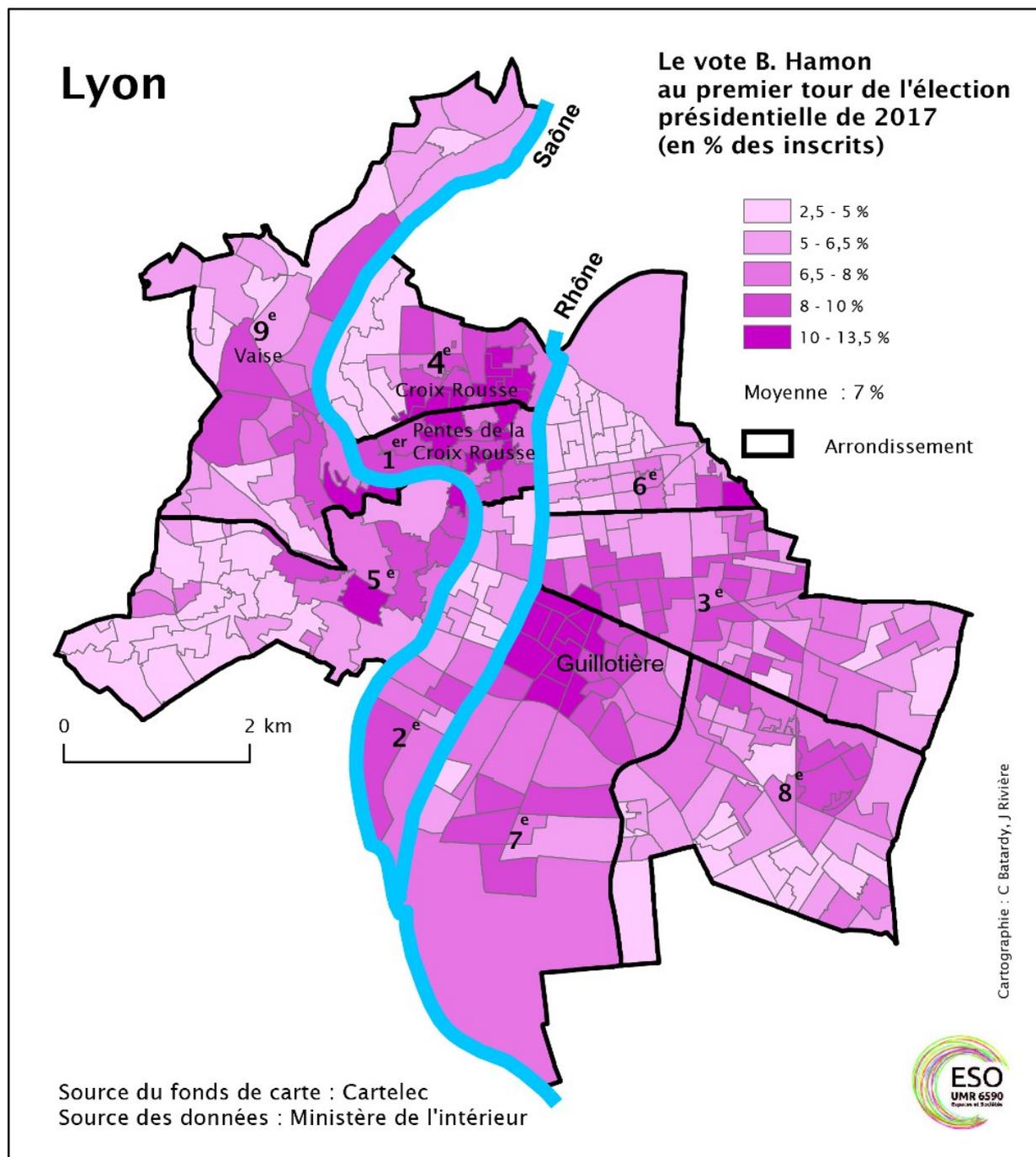
Les votes Mélenchon et Hamon sont proches en bien des points (cartes 4 et 5). Si on les analyse en les comparant aux choix opérés en 2012, on repère dans certains quartiers de la ville un ancrage de la gauche. Les deux votes sont ainsi fortement corrélés aux électeurs de François Hollande, de Jean-Luc Mélenchon et d'Eva Joly. Quelques différences sont notables : le vote Mélenchon est fortement corrélé statistiquement à la présence de sans-diplômes ($r = 0,20$) alors que celui de Benoît Hamon est lié aux électeurs bac + 2 (0,35) ou bac + 3 et plus (0,20). Si les deux candidats séduisent les professions intermédiaires, seul Jean-Luc Mélenchon voit une corrélation entre le vote en sa faveur et le vote ouvrier (0,22). Ainsi, on distingue, comme au niveau national, deux électors Mélenchon. Il s'agit, d'une part, d'un électors doté d'un fort capital culturel et d'un capital économique nettement moins élevé. Présent dans certains quartiers de centre-ville, il est très proche

de celui de B. Hamon. Cela concerne tout particulièrement les quartiers gentrifiés (Collet 2015) ayant pu connaître une à deux générations de gentrificateurs, ceux où la mixité sociale est la plus importante entre des cadres et professions intellectuelles supérieures et des populations économiquement défavorisées (Authier *et al.* 2010). C'est le cas dans le quartier de la Guillotière « historique » (7^e), entre le Rhône et l'avenue Jean-Jaurès, de même que sur les pentes de la Croix-Rousse (1^{er}) et dans leur prolongement immédiat sur le plateau de la Croix-Rousse (4^e; partie orientale notamment). Sur ce plan, les cartes des votes Mélenchon et Hamon peuvent être partiellement superposables.

Carte 4. Le vote Mélenchon à l'échelle des bureaux de vote lyonnais

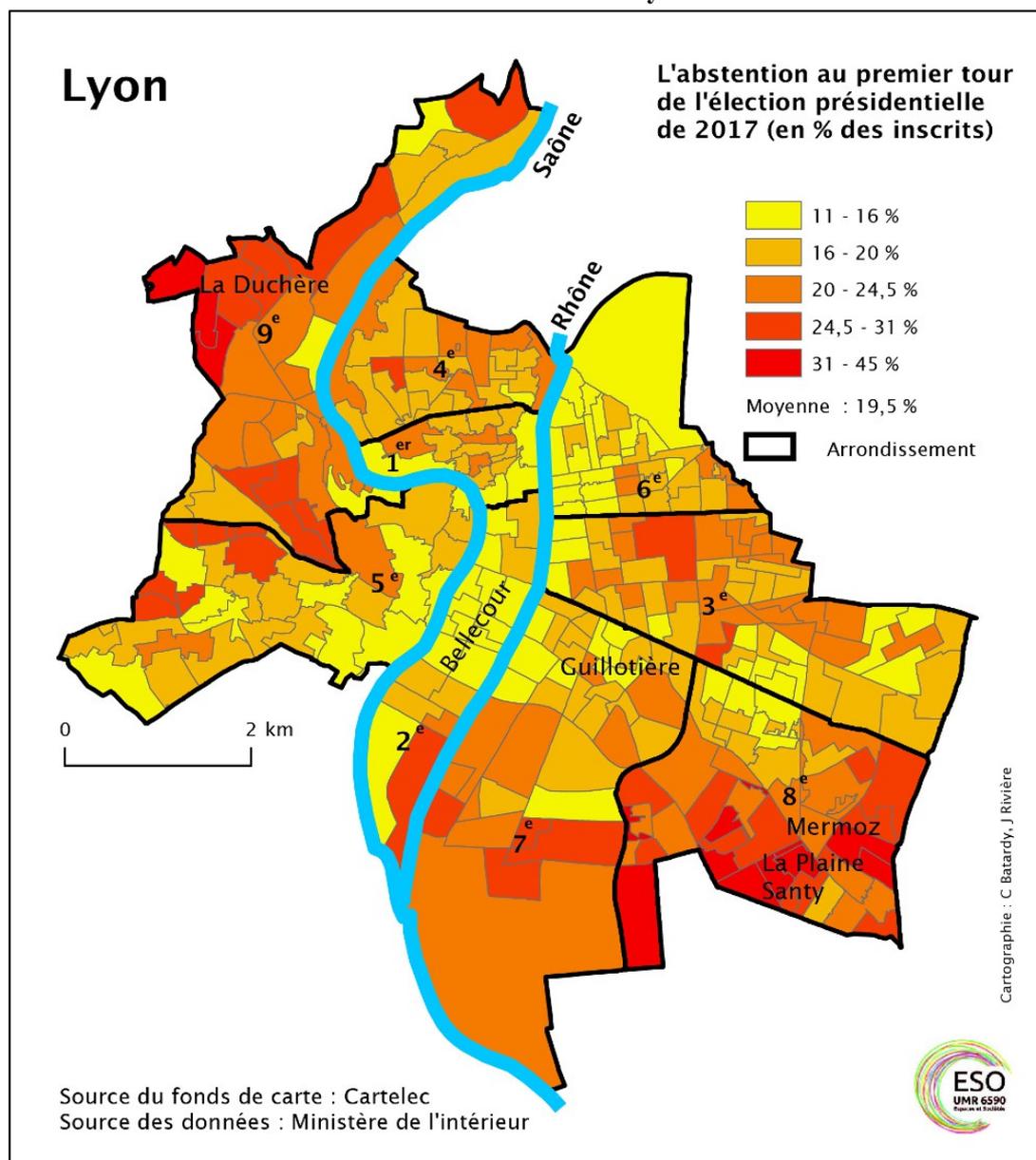


Carte 5. Le vote Hamon à l'échelle des bureaux de vote lyonnais



Le second électorat Mélenchon, d'autre part, est plus populaire. En termes de suffrages exprimés, la France insoumise fait une réelle percée – qu'il faut relativiser par le poids local de l'abstention (carte 6) – dans l'est de la ville où les ouvriers et les actifs les plus précaires sont particulièrement présents et où la part du logement social est forte. C'est notamment le cas dans le 8^e arrondissement et en particulier les quartiers jouxtant la commune de Vénissieux, de tradition communiste, où Jean-Luc Mélenchon atteint 37,2 % des suffrages exprimés à Moulin à Vent et dépasse 40 % dans certains bureaux du quartier Mermoz. Dans ces quartiers, le score de Benoît Hamon est inférieur ou égal à sa moyenne sur la ville. Il est, par contre, surreprésenté dans certains quartiers où les professions intermédiaires occupent une part plus importante dans la population (comme le quartier Vaise-Industrie, dans le 9^e) et où Jean-Luc Mélenchon ne dépasse que plus faiblement son score moyen.

Carte 6. L'abstention à l'échelle des bureaux de vote lyonnais

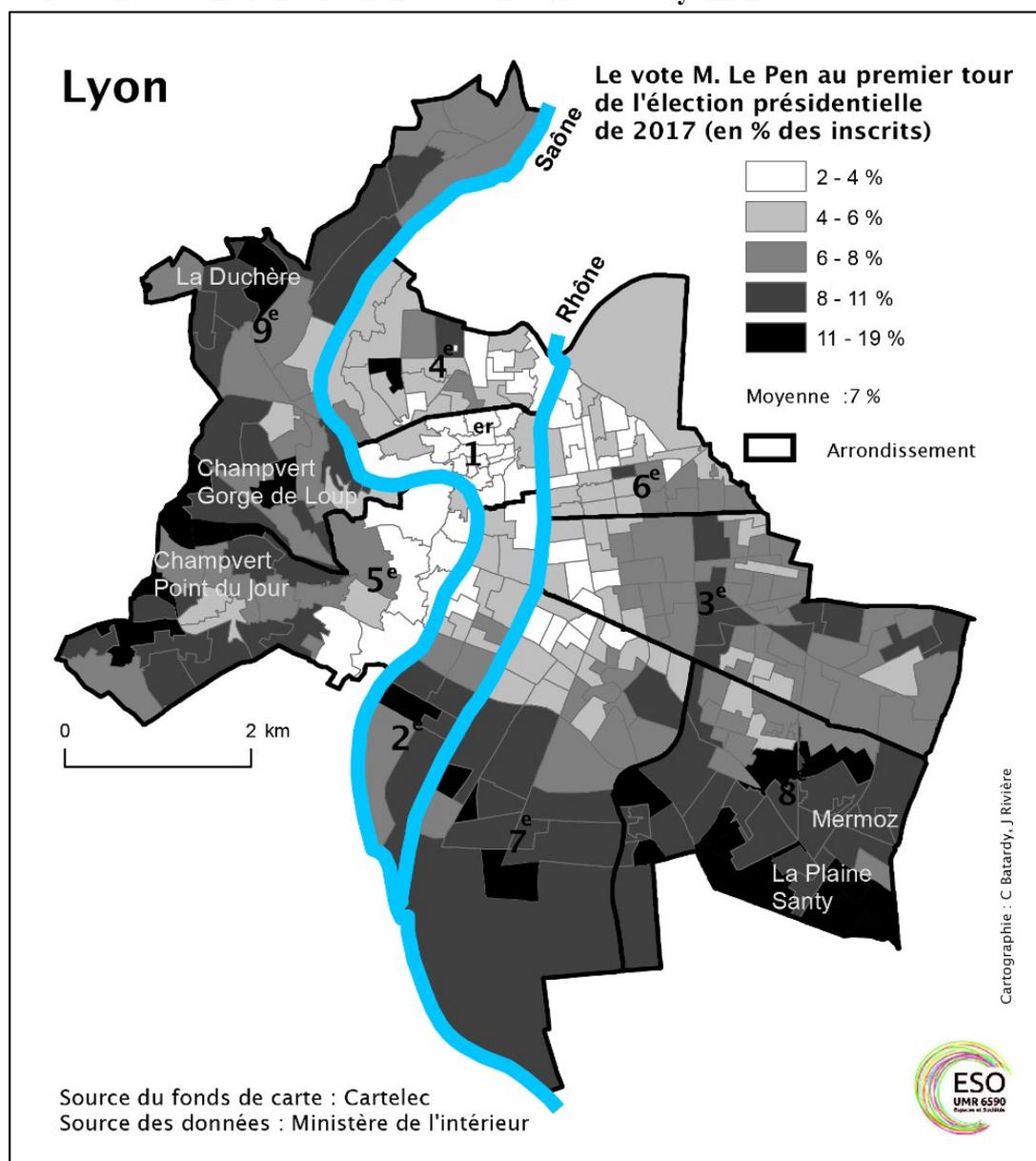


Le vote Le Pen : à la limite de la ville

Le vote Le Pen est peu élevé à Lyon (7 % des voix des inscrits, 8,9 % des suffrages exprimés) et varie faiblement d'un arrondissement à l'autre (carte 7). Sa géographie fait toutefois apparaître un fort contraste entre les quartiers centraux (les 1^{er}, 2^e, 4^e et 6^e), où le vote Le Pen est très nettement sous-représenté, et les quartiers situés aux marges de la ville, où il est surreprésenté (Flamant *et al.* 2013) : au sud-est, dans le 8^e arrondissement qui jouxte les banlieues est de Lyon, et au nord-ouest, dans le 9^e arrondissement – ces deux arrondissements péri-centraux étant aussi les deux arrondissements lyonnais dans lesquels les abstentionnistes du premier tour ont été les plus nombreux. Dans les 8^e et 9^e, le Front national obtient ses scores les plus élevés (de 20 % à 24 % des suffrages exprimés) dans des quartiers populaires fortement précarisés : Langlet–Santy (8^e), Grange Rouge (8^e), Gorge de Loup (9^e) et la Duchère (9^e), qui sont tous des quartiers « prioritaires » de la politique de la ville. Dans le 8^e, M. Le Pen obtient également des résultats relativement élevés dans le quartier de Mermoz, un autre quartier « prioritaire », mais où la rénovation urbaine est plus avancée, et dans un des bureaux de vote du quartier Laënnec où la population est très clivée sur la présence de la Grande Mosquée de Lyon. Les ressorts du vote lepéniste renvoient, en effet, à la

présence d'HLM ($r = 0,59$), d'électeurs faiblement diplômés (0,79 pour les CAP et BEP ; 0,63 pour les CEP ; 0,50 pour les BEPC) ou non diplômés (0,54), d'employés (0,74), d'ouvriers (0,69), de retraités ou pré-retraités (0,50) et d'inactifs (0,44), d'habitants plutôt âgés (0,46 pour les 55-64 ans ; 0,29 pour les 65-79 ans mais 0,07 pour les 80 ans et plus) et de ménages anciennement installés (0,36 pour les emménagés depuis plus de 10 ans en 2012). Les voix portées sur son nom sont très fortement corrélées avec celles qui s'étaient déjà portées en 2012 sur elle (0,91), mais aussi, moins nettement, avec les abstentionnistes de 2012 (0,44) et ceux et celles qui avaient voté blanc ou nul (0,31).

Carte 7. Le vote Le Pen à l'échelle des bureaux de vote lyonnais



Une grande ville comme les autres ?

Globalement, les résultats du premier tour de la présidentielle 2017 à Lyon sont comparables à ceux des grandes villes où l'essentiel des quartiers populaires se situe hors de la ville-centre. Le 7 mai, pour le second tour, la ville de Lyon a voté à plus de 84 % des suffrages exprimés pour Emmanuel Macron (mais seulement 58 % des inscrits) et figure également dans la liste des grandes villes où le score du nouveau président dépasse les 80 % des exprimés (Paris, Rennes, Bordeaux,

etc.). En cela, Lyon est une grande ville comme les autres (plus proches, cependant, de Paris que de Marseille). Mais l'analyse de la géographie des votes du premier tour des principaux candidats montre aussi, au côté d'une sédimentation des comportements politiques associés aux populations les plus anciennes de la ville, l'émergence à Lyon de nouveaux votes qui paraissent étroitement liés à l'installation de nouvelles populations dans de nouveaux quartiers. Pour mieux saisir les enjeux socio-politiques de la métropole de Lyon – la nouvelle organisation politico-administrative lyonnaise depuis le 1^{er} janvier 2015 – il faudrait sans doute prolonger ces premières analyses, conduites ici seulement sur Lyon pour des raisons techniques de disponibilité des données (voir l'introduction générale du dossier), en observant de façon plus large les dynamiques urbaines, sociales et politiques dans les autres espaces qui la composent.

Bibliographie

- Authier, J.-Y., Grafmeyer, Y., Mallon, I. et Vogel, M. 2010. *Sociologie de Lyon*, Paris : La Découverte.
- Collet, A. 2015. *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris : La Découverte.
- Dufourt, J. 1926. *Calixte ou l'introduction à la vie lyonnaise*, Paris : Plon.
- Flamant, A., Payre, R., Quéré, O., Spahic, M. et Vaslin, J. 2013. *Vox populy. Radiographie du vote lyonnais à la présidentielle de 2012*, Lyon : Libel.
- Oberti, M. et Préteceille, E. 2016. *La Ségrégation urbaine*, Paris : La Découverte.

Annexe 1. Quelques précisions méthodologiques

Comme l'ensemble des articles de ce dossier thématique « Élection présidentielle : le vote des grandes villes françaises au microscope », les analyses proposées par les auteurs sont appuyées sur des cartes réalisées par Christophe Batardy (ingénieur d'études CNRS – UMR ESO) à l'échelle des bureaux de vote³. Les fonds de carte des bureaux de l'ensemble des villes au sommaire du dossier ont été produits grâce au travail d'actualisation de la base de données CARTELEC (www.cartelec.net) mené par Céline Colange (ingénieure de recherche CNRS – UMR IDEES). En complément de ces cartes, les auteurs ont pu mobiliser une matrice des corrélations statistiques (annexe 2) entre les comportements électoraux au premier tour du scrutin présidentiel de 2017, les votes observés au premier tour de la présidentielle de 2012 (de manière à pouvoir resituer politiquement les résultats), et quelques variables socio-économiques diffusées par l'INSEE (de manière à pouvoir éclairer sociologiquement les résultats). Le problème d'inadéquation entre ces trois fonds de carte (découpage des bureaux en 2017, tracé des bureaux en 2012, périmètre des IRIS de l'INSEE en 2014) a été résolu par la ventilation de l'ensemble des données dans la maille spatiale des bureaux millésimés 2017, en s'inspirant de travaux développés dans le cadre de l'ANR CARTELEC (Beauguitte et Colange 2013)⁴. La production des matériaux cartographiques et statistiques a été coordonnée par Jean Rivière.

³ Ces cartes sont établies en pourcentages par rapport au nombre d'électeurs inscrits (et non par rapport aux suffrages exprimés), ce qui permet de prendre pleinement en compte l'abstention, les bulletins blancs et les suffrages nuls parmi les comportements électoraux analysés.

⁴ Cette ventilation entre couches d'information spatiale a été réalisée sous le logiciel R par Aliette Roux (doctorante en géographie, université de Nantes – UMR ESO) grâce au script « Reapportion data from one geography to another in R » développé par Joël Gombin (doctorant en science politique, université de Picardie – UMR CURAPP-ESS).

Annexe 2. Matrice des corrélations

	Abstention	Blancs-nuls	Cheminade	Arthaud	Poutou	Mélenchon	Hamon	Lassalle	Macron	Fillon	Dupont-A.	Asseineau	Le Pen
Abstention 2012	0,82	0,13	0,09	0,40	0,28	0,31	-0,11	0,03	-0,62	-0,54	0,02	0,36	0,44
Blancs-nuls 2012	0,24	0,26	0,00	0,17	0,13	0,06	-0,03	0,06	-0,10	-0,26	0,21	0,10	0,31
Arthaud 2012	0,31	0,11	0,13	0,41	0,29	0,28	0,18	0,14	-0,24	-0,44	0,17	0,25	0,35
Bayrou 2012	-0,68	-0,07	-0,02	-0,35	-0,29	-0,40	0,02	0,07	0,75	0,43	0,18	-0,24	-0,32
Cheminade 2012	-0,12	0,03	0,06	-0,13	0,08	0,10	0,11	0,00	0,03	-0,02	0,05	0,05	-0,10
Dupont-Aignan 2012	-0,09	0,12	0,03	0,00	-0,13	-0,22	0,11	0,09	0,13	0,03	0,45	0,00	0,30
Hollande 2012	0,40	0,30	0,06	0,28	0,49	0,82	0,60	0,07	-0,16	-0,87	-0,07	0,22	0,09
Joly 2012	-0,43	-0,07	-0,07	-0,19	0,29	0,57	0,74	0,03	0,27	-0,19	-0,37	-0,15	-0,58
Le Pen 2012	0,51	0,31	0,13	0,47	0,14	-0,10	-0,30	0,20	-0,40	-0,36	0,55	0,28	0,91
Mélenchon 2012	0,19	0,14	-0,02	0,20	0,54	0,91	0,70	0,05	-0,24	-0,72	-0,26	0,13	-0,12
Poutou 2012	0,21	0,03	0,09	0,22	0,33	0,44	0,31	0,22	-0,18	-0,48	0,03	0,08	0,20
Sarkozy 2012	-0,57	-0,34	-0,10	-0,44	-0,58	-0,83	-0,52	-0,16	0,36	0,97	-0,07	-0,32	-0,35
% 18-24 ans	-0,26	-0,04	0,02	-0,14	0,09	0,30	0,41	0,06	0,11	-0,08	-0,16	0,08	-0,31
% 25-39 ans	-0,10	0,11	-0,04	-0,02	0,30	0,62	0,58	0,03	0,17	-0,48	-0,13	0,09	-0,21
% 40-54 ans	0,23	0,06	0,03	0,07	-0,09	-0,25	-0,33	-0,05	-0,07	0,03	0,18	-0,03	0,29
% 55-64 ans	0,23	0,04	0,00	0,12	-0,16	-0,45	-0,53	0,03	-0,13	0,20	0,23	-0,04	0,36
% 65-79 ans	0,20	-0,07	0,01	0,12	-0,24	-0,56	-0,60	-0,08	-0,20	0,37	0,12	-0,11	0,29
% 80 ans ou plus	0,04	-0,12	-0,03	0,00	-0,22	-0,46	-0,42	-0,07	-0,10	0,40	0,02	-0,17	0,07
% Sans diplôme	0,82	0,14	0,13	0,41	0,23	0,20	-0,22	0,00	-0,65	-0,46	0,08	0,27	0,54
% CEP	0,57	0,18	0,08	0,47	0,16	-0,04	-0,23	0,09	-0,40	-0,32	0,28	0,14	0,63
% BEPC	0,33	0,14	0,04	0,21	0,01	-0,17	-0,30	0,07	-0,20	-0,12	0,35	0,11	0,50
% CAP-BEP	0,65	0,27	0,13	0,51	0,26	0,14	-0,17	0,15	-0,42	-0,57	0,49	0,33	0,79
% Bac	0,03	0,23	0,03	0,07	0,06	0,08	-0,02	0,12	-0,02	-0,18	0,27	0,07	0,30
% Bac + 2	-0,61	0,02	-0,03	-0,22	-0,02	0,10	0,35	0,08	0,52	0,10	0,04	-0,07	-0,40
% Bac + 3 et plus	-0,75	-0,29	-0,15	-0,52	-0,28	-0,18	0,20	-0,13	0,53	0,59	-0,40	-0,32	-0,77
Actifs occ 15-64 ans Artisans, Comm., Chefs entr. 2012	-0,39	-0,29	-0,09	-0,23	-0,24	-0,32	-0,14	-0,13	0,10	0,58	-0,23	-0,27	-0,36
Actifs occ 15-64 ans Cadres Prof. intl. sup. 2012	-0,71	-0,27	-0,15	-0,50	-0,33	-0,31	0,07	-0,12	0,59	0,60	-0,29	-0,34	-0,67
Actifs occ 15-64 ans Prof. intermédiaires 2012	-0,43	0,15	-0,03	-0,05	0,06	0,17	0,38	0,08	0,46	-0,13	0,24	-0,07	-0,11
Actifs occupés 15-64 ans Employés 2012	0,61	0,32	0,10	0,46	0,30	0,22	-0,10	0,16	-0,40	-0,59	0,40	0,27	0,74
Actifs occupés 15-64 ans Ouvriers 2012	0,79	0,26	0,12	0,49	0,27	0,22	-0,20	0,05	-0,59	-0,57	0,28	0,32	0,69
Chômeurs 15-64 ans 2012	0,69	0,08	0,06	0,33	0,35	0,43	0,06	-0,02	-0,58	-0,53	-0,14	0,18	0,28
Élev. Étud. Stag. non rémunérés 15-64 ans 2012	-0,35	-0,15	0,00	-0,24	-0,12	0,01	0,16	0,01	0,14	0,25	-0,20	-0,02	-0,37
Retraités Préretraités 15-64 ans 2012	0,29	0,13	0,01	0,24	0,01	-0,31	-0,40	0,07	-0,15	-0,01	0,36	0,09	0,50
Autres inactifs 15-64 ans 2012	0,72	0,06	0,13	0,30	0,08	-0,01	-0,39	-0,06	-0,59	-0,21	0,01	0,17	0,44
Salariés 15 ans ou plus Fonct. publ. CDI 2012	0,34	0,30	0,10	0,27	-0,03	-0,20	-0,32	0,08	0,00	-0,26	0,58	0,13	0,65
Salariés 15 ans ou plus CDD, intérim, stage, aidés 2012	0,13	0,02	0,04	0,07	0,39	0,67	0,55	0,06	-0,23	-0,46	-0,32	0,18	-0,21
Non-salariés 15 ans ou +, Indépts, Employeurs 2012	-0,53	-0,39	-0,15	-0,39	-0,31	-0,35	-0,10	-0,16	0,20	0,72	-0,42	-0,32	-0,60
Pop mén emménagés moins de 2 ans 2012	-0,40	-0,08	-0,08	-0,20	0,09	0,34	0,50	0,04	0,19	-0,04	-0,22	0,00	-0,41
Pop mén emménagés 2-4 ans 2012	-0,22	0,00	-0,01	-0,12	0,05	0,23	0,28	0,03	0,20	-0,09	-0,07	0,03	-0,24
Pop mén emménagés 5-9 ans 2012	0,22	0,14	0,09	0,07	0,01	-0,03	-0,11	0,03	-0,01	-0,14	0,10	0,06	0,16
Pop mén emménagés depuis 10 ans ou plus 2012	0,32	0,00	0,02	0,18	-0,10	-0,36	-0,47	-0,06	-0,24	0,13	0,16	-0,04	0,36
Pers Rés princ occupées Propriétaires 2012	-0,41	-0,07	-0,04	-0,18	-0,28	-0,41	-0,19	-0,05	0,40	0,43	0,17	-0,20	-0,17
Pers Rés princ occupées Locataires 2012	-0,61	-0,15	-0,10	-0,32	-0,06	0,14	0,42	0,00	0,37	0,22	-0,30	-0,15	-0,57
Pers Rés princ HLM louées vides 2012	0,82	0,18	0,12	0,40	0,26	0,20	-0,20	0,04	-0,61	-0,51	0,12	0,28	0,59
Pers Rés princ occupées gratuit 2012	-0,28	-0,13	-0,13	-0,09	-0,11	-0,06	0,11	-0,03	0,14	0,16	-0,02	-0,11	-0,11

Les valeurs en gras sont différentes de 0 à un niveau de signification alpha = 0,01

Jean-Yves Authier est sociologue, professeur à l'université Lyon-2 et directeur adjoint du Centre Max Weber (UMR CNRS 5283). Ses travaux de recherche se situent au carrefour de la sociologie urbaine et de la sociologie des processus de socialisation. Il a notamment publié, en collaboration, *Sociologie urbaine* (Paris, Armand Colin, 2011, 3^e édition), *Sociologie de Lyon* (Paris, La Découverte, 2010), *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales* (Paris, La Découverte, 2006) et *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010).

Renaud Payre est professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Lyon, dont il est le directeur depuis juin 2016. Il travaille sur l'action publique urbaine, sur les sciences de gouvernement et sur les temporalités du politique. Tous ces travaux cherchent à privilégier un ancrage empirique, et s'inscrivent dans une perspective générale de sciences sociales de l'action publique et du politique.

Pour citer cet article :

Jean-Yves Authier et Renaud Payre, « Lyon, une ville centriste toujours à droite ? », *Métropolitiques*, 31 mai 2017. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Lyon-une-ville-centriste-toujours.html>.